



SEANCE DU 07 AVRIL 2026 à 18H

Le Conseil Municipal de Caderousse régulièrement convoqué le 24 mars 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil municipal de l'hôtel de Ville, sous la Présidence de Christophe REYNIER-DUVAL, Maire. Le Conseil Municipal est constitué de 19 conseillers municipaux répartis comme suit pour cette séance.

18 Présents	Christophe Reynier-Duval Viviane Becart Coralie Bonnet-Lavorini Julien Dufay Sylvie Gourdon Mariel Martin Romain Espinosa	Michel Légerot Jean-Claude Moratal Mélanie Tricot Jessica Tapiador-Pagano Marielle Tiberghien Christine Rieu Florian Ricou	Paulo Neves Maryline Salvador Anne Soulier Sébastien Roche
X absent			
1 procuration	Jean-Antoine Espinosa donne pouvoir à Romain Espinosa		
Secrétaire de séance :	Romain ESPINOSA		
Délibération :	07.04.18		
Objet :	Mise à jour du règlement de fonctionnement de la Crèche « Le Caderoussel »		
Rapporteur :	Coralie BONNET-LAVORINI		
N° Acte :	9.1		

La Crèche municipale « Le Caderoussel » est dotée d'un règlement de fonctionnement.

Ce dernier nécessite certaines modifications et mises à jour pour tenir compte des évolutions réglementaires en vigueur ou d'évolutions liées au fonctionnement même de la crèche.

A cet égard les dispositions des articles 1.2, 2.1, 5.1 ont été précisées et concernent respectivement la modulation des places disponibles et la gestion administrative des dossiers des enfants en garde alternée.

L'ensemble des autres dispositions mentionnées dans le règlement de fonctionnement de la crèche, demeure inchangé.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles R2324-17 et R2324-30 du Code de la santé publique relatifs au contenu du règlement de fonctionnement.

En conséquence et après consultation de ses commissions compétentes, le Conseil municipal décide :

- D'approuver le règlement de fonctionnement du Multi-accueil « Le Caderoussel » à compter du rendu exécutoire de la présente délibération.
- De procéder à sa diffusion auprès des familles et son affichage au sein de la structure.

Dossier adopté à l'unanimité

**Ainsi délibéré en sa séance le jour,
Le mois et l'an que dessus.**

Pour extrait conforme

Caderousse le 08 avril 2026

Le Maire, Christophe REYNIER-DUVAL

Secrétaire de séance, Romain ESPINOSA

